Département de la Haute-Garonne

Mairie de LAPEYROUSE-FOSSAT
Promenade de l'Esplanade
31180

contact@lapeyrouse-fossat.fr

☎ 05 62 22 97 22

ARRÊTÉ TEMPORAIRE N°25/2024

CIRCULATION ALTERNÉE

Le Maire de la Commune de LAPEYROUSE-FOSSAT,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2112-2,

Considérant la demande en date du 10/01/2024 de la société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES demeurant 1 Allée de Longueterre à MONTRABE 31850, représentée par Mr MARAVAL Thibaut,

Pour le compte de SDEHG, domiciliée 9 rue des Trois Banquets à TOULOUSE 31080,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation située en agglomération Lotissement Castelviel, Lotisssement Resseguier, Chemin de Limes, Lotissement le Hameau du Soleil à LAPEYROUSE-FOSSAT 31180,

ARRÊTÉ

Article 1er : La circulation sera alternée par feux tricolores du **02/04/2024 au 02/05/2024** de 8h00 à 18h00 afin de réaliser le remplacement de lanternes d'éclairage public sur mats existants.

Article 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par le demandeur et l'accès aux propriétés riveraines demeurera assuré.

Article 3: Le présent arrêté devra être affiché sur les lieux par le demandeur, afin de permettre l'application des dispositions prises.

Article 4: Durant toute la durée des travaux, les titulaires s'engagent à mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au bénéficiaire pour attribution, à la Communauté de Commune des Coteaux du Girou, aux Pompiers pour information et mesures à prendre, à la Gendarmerie de CASTELGINEST et à la Police Municipale, chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAPEYROUSE-FOSSAT, le 09 février 2024

LE MAIRE,
Corinne GONZALEZ